

Adresse de la société populaire de Pégomas, département du Var,
lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Pégomas, département du Var, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 308-309;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18285_t1_0308_0000_10

Fichier pdf généré le 04/10/2019

avoient commencé d'exécuter sur les patriotes les plus énergiques et les plus purs, ces scélérats se débattoient encore, ils machinoient de nouveaux crimes, lorsque votre brave collègue les a terrassés avec la massue de l'opinion publique qui s'est fortement prononcée au moment où elle a cessé d'être comprimée par des agitateurs qui voulant tout sacrifier à leur ambition et à leur vengeance faisoient un trafic honteux des plus viles passions et auroient fini par anéantir, la république sous le masque imposant d'un patriotisme exagéré.

Et nous aussi, représentans, nous sommes les zélés ardents du gouvernement révolutionnaire qui seul peut consolider l'édifice de la constitution republicaine, les ennemis acharnés des aristocrates de toutes les couleurs, et les vrais amis des principes et de la justice sévère mais égale pour tous, ce n'est pas sous le joug de la servitude que les hommes arrivent à la liberté, ce n'est pas en nationalisant l'anarchie et le terrorisme, que l'on ouvre les ames, aux douces émotions de l'amour de la patrie, mais grâce à votre énergie, représentans, la vertu et la probité respirent, le flambeau de la raison va luire de tout son éclat, les malveillans seront comprimés desqu'ils seront connus et nos coeurs, ne formant bientôt qu'un vœu, qu'un seul désir, qu'un même sentiment, nous travaillerons tous de concert au bonheur du peuple et au triomphe de la république.

GUERAUD, *agent national*
et 11 autres signatures.

7

La société populaire de Paimboeuf, département de la Loire-Inférieure, félicite la Convention nationale de son décret sur les sociétés populaires. Il verse, dit-elle, l'espérance dans le coeur du philanthrope paisible qui ne cherche la société que pour y trouver l'union, la confiance et la fraternité.

Mention honorable, insertion au bulletin (17).

[*La société populaire de Paimboeuf à la Convention nationale, le 7 brumaire an III*] (18)

Citoyens Représentans,

Le décret du 25 vendémiaire qui défend toutes affiliations, agrégations et correspondance entre les sociétés populaires vous assure la reconnaissance des amis de la liberté, recevez la nôtre avec les félicitations qui vous sont dues.

Par cette loi salutaire, vous déjouez l'intrigant, vous arrêtez le meneur, vous comprimez l'ambitieux, vous atterrez l'aristocrate; en

même tems, citoyens Législateurs, vous enhardissez l'homme de bien, vous rassurez le philosophe, l'ami de l'humanité; vous versez l'espérance dans le coeur du philanthrope paisible qui ne cherche la société que pour y trouver l'union, la confiance, et jouir des doux épanchements de la fraternité.

Citoyens représentans, vous n'avez point voulu, sans doute, détruire l'institution précieuse des sociétés populaires, mais seulement séparer l'alliage qui en avait déjà altéré la pureté: Régulateurs éclairés, vous avez fait disparaître ces feux folets, toutes ces lueurs trompeuses; aujourd'hui, s'élève majestueusement, et domine avec dignité un phare lumineux; nous touchons au port.

Vive la Convention! Vive la Convention!

Salut et fraternité.

Les membres de la société populaire, sous-signés sur un nombre de deux cents cinquante.

GAVEREL, *receveur du district*
et 58 autres signatures.

8

La société populaire de Pégomas, département du Var, se plaint de ce que, sous prétexte de l'insurrection de Marseille, on ose calomnier le peuple du Midi. Elle déclare que toutes les sociétés populaires, même dans les campagnes, sont prêtes à faire, s'il le faut, un rempart à la représentation nationale. Elle invite la Convention à rester à son poste.

Insertion au bulletin (19).

[*La société populaire de Pégomas à la Convention nationale, le 4 brumaire an III*] (20)

Liberté, Égalité.

République française, une et indivisible.

Représentans du peuple

Le peuple du midi réclame des droits que la calomnie voudrait lui ravir; des intrigans le taxent d'incivisme. L'insurrection de Marseille leur sert de prétexte, est ce que quelques individus pourroient ils influencer sur la masse d'un peuple qui au milieu des tempêtes qui l'ont agité, a été le rocher inébranlable ou la politique humaine a échoué de tels détracteurs ne méritent que le mépris.

Pères et défenseurs de la patrie comptés sur la fidélité et la persévérance du peuple du midi. L'esprit en est bon, les sociétés populaires qui y sont établies, même dans les campagnes sont prêtes à marcher et à faire s'il le faut, un rempart de leurs corps, contre tous les ennemis qui oseroient vous attaquer.

(17) P.-V., XLIX, 241.

(18) C 326, pl. 1420, p. 7.

(19) P.-V., XLIX, 241.

(20) C 326, pl. 1420, p. 8.

Représentans, restés à votre poste, à ce poste que vous mérités par tant de titres, occupés vous du bonheur d'un peuple qui vous a juré l'attachement et le devouement le plus sincère, vos décrets du 9 thermidor ont revivifié le peuple français, ce peuple généreux qui plein de reconnaissance vous fait volontier le sacrifice de leurs biens, de leurs personnes, tel est aussi celui que la société de Pégomas vous réitere.

MAUBERT, *président*, BAUFRY, *secrétaire*
et 19 autres signatures.

9

Les administrateurs du district d'Avignon, département de Vaucluse, demandent une prolongation des pouvoirs des représentans du peuple Perrin et Goupilleau [de Montaignu], qui n'ont pu encore atteindre le terme de leurs travaux.

Insertion au bulletin, renvoyé au comité de Sûreté générale (21).

Les administrateurs du district d'Avignon écrivent à la Convention nationale qu'ils n'ont commencé à respirer que depuis l'arrivée des représentans Goupilleau et Perrin, et demandent une prolongation de leurs pouvoirs, afin de leur donner le temps d'achever le bonheur des habitans de ce département qui a été victime de tous les scélérats conjurés.

Renvoyé au comité de Salut public (22).

10

La société populaire de Grateloup, département du Lot-et-Garonne, réclame en faveur de la liberté de la presse, comme le palladium de la liberté et le soutien du gouvernement provisoire.

Mention honorable, insertion au bulletin (23).

[*La société des Amis de la Constitution de 1793 de Grateloup à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (24)

Citoyens Représentans,

Nous ne étions pas trompés lorsque nous vous avons dit que le triumvirat avait poussé de longues racines. Il s'était organisé dans toute la France puisque de toutes parts ses satellites osent au nom du peuple vous demander encore le regne de la tyrannie que vous venez d'abatre. Mais les scélérats ! qu'ils connaissent

(21) P.-V., XLIX, 241.

(22) Bull., 30 brum.

(23) P.-V., XLIX, 241.

(24) C 326, pl. 1420, p. 9. Bull., 28 brum.

mal le peuple s'ils le jugent d'après leurs sentimens. Le peuple est bon, il est vrai ; il peut être trompé, mais son erreur n'est pas longue et malheur à ceux qui ont cherché à l'abuser, ils succomberont tous sous le poids de sa juste vengeance. Ce ne seront plus les mots et les personnes qui l'affecteront ; les principes de la saine morale seront ses guides ; il ne jugera plus les hommes que sur leurs actions.

Cependant tous les hommes ne pouvant se rapprocher assez pour se connaître et pour s'instruire mutuellement, doivent avoir recours à des moyens qui puissent, aux distances les plus éloignées, parvenir à ces fins.

Nous pensons, Citoyens Représentans, que le plus efficace est la liberté de presse, qui quoi qu'en disent quelques hommes révolutionnaires, pour eux et non pour la patrie, est le palladium de la liberté et le soutien du gouvernement provisoire que les français ont adopté jusqu'à l'anéantissement de leurs ennemis.

Qu'ils sont pervers ceux qui veulent enchaîner la pensée, semblables à ces oiseaux malfaisants qui fuyent le jour pour exercer leur tyrannie sur leurs semblables ; les continuateurs de Robespierre crient contre la lumière et ne demandent que le silence et les ombres pour couvrir et exécuter leurs projets criminels.

Liberté de penser, liberté d'exprimer la pensée, haine implacable contre les tyrans de toute espèce, réunion à la Convention nationale, République une et indivisible seront toujours les cris des républicains français.

Salut et fraternité.

Suivent 29 signatures.

11

La société populaire du Havre-de-Vie [ci-devant Croix-de-Vie, Vendée] espère que la guerre de la Vendée finira enfin par les moyens d'humanité que la Convention nationale emploie, et qu'elle n'alimentera plus les intrigans qui vouloient la faire servir à leur ambition, s'agitant en tout sens, et qui sont d'autant plus à craindre qu'ils sont plus près de leur dernier soupir.

Mention honorable, insertion au bulletin (25).

[*La société populaire du Havre-de-Vie à la Convention nationale, s. d.*] (26)

Liberté, Égalité, Fraternité, Vérité,
Humanité, Justice.

Citoyens Représentans,

Le nuage épais qui voiloit les noirs complots des scélérats qui intriguèrent dans ce departe-

(25) P.-V., XLIX, 241.

(26) C 326, pl. 1420, p. 12. Bull., 28 brum.